

## DOSSIER DE PRESSE

# 28 travailleurs d'ESAT reçoivent leur attestation Différent et Compétent : une reconnaissance métier de leurs aptitudes et compétences

Jeudi 16 novembre 2017  
à la Longère de Beupuy  
Mouilleron le Captif



# Ce jeudi 16 novembre 2017, 28 travailleurs d'ESAT Adapei-Aria de Vendée reçoivent leur attestation Différent et Compétent

La démarche de reconnaissance des compétences développée par Différent et Compétent en Bretagne a été amorcée en région Pays de la Loire par deux associations dès 2012. Elles ont essaimé sur la région et d'autres établissements, d'autres associations ont rejoint ce mouvement, soucieuses elles aussi de la qualité d'accompagnement des personnes travaillant en ESAT.

Depuis 2012, 136 personnes accompagnées par l'Adapei-Aria de Vendée, travaillant en ESAT, ont reçu une attestation. Cette année, en 2017, ce sont 28 personnes qui sont mises à l'honneur.



## 1. Le jeudi 16 novembre 2017, une mise à l'honneur des personnes travaillant en ESAT engagées dans Différent et Compétent

Ce jeudi 16 novembre à Moulleron le Captif, 28 travailleurs des ESAT de l'Adapei-Aria de Vendée, venus de tout le département reçoivent une attestation de reconnaissance de compétences. Cette cérémonie qui s'annonce solennelle, joyeuse et démonstratrice se déroule devant leurs proches, familles. Leurs encadrants, les entreprises et membres du jury qui les ont accompagnés pendant près d'un an dans ce process, des officiels, des partenaires et des acteurs de l'Adapei-Aria de Vendée seront également présents à leurs côtés.

« Preuve que la compétence s'affranchit des handicaps pour peu qu'on lui permette de s'exprimer et d'être reconnue », Patrick Soria Directeur Général Adapei de Vendée.

Ainsi, nous saluons la présence de :

- Monsieur Philippe Darniche, Maire de Moulleron le Captif, de Madame Isabelle Moinet Conseillère Départementale et Présidente de la MDPH et de Monsieur Etienne Le Maigat Délégué Territorial ARS 85.
- des différents partenaires impliqués tout au long du processus Différent et Compétent sont également présents pour remettre les attestations : M. David COTTREAU Ouest-Agri, M. BONNEAU de Tallineau, M. PICARD de Fleury Michon, et M. BONNIN de Sodexo.

**Merci à tous...**

**Un rendez-vous** reconnaissant les aptitudes et savoir-faire métier des personnes en situation de handicap à l'occasion de la semaine emploi des personnes handicapés, du 13 au 19 novembre 2017.

#ON  
TRAVAILLE  
ENSEMBLE

 Unapei  
POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

## 8 métiers seront représentés ce 16 novembre 2017

- ouvriers en productions horticoles : 3 personnes
- ouvriers travaux paysagers : 6 personnes
- agent restauration : 2 personnes
- ouvrier couture : 2 personnes
- livreur : 1 personne
- ouvrier métallier : 2 personnes
- agent de propreté et hygiène : 2 personnes
- agent de conduite des systèmes industriels : 10 personnes

Témoignage d'une monitrice accompagnante : « *Différent et Compétent bouscule nos habitudes, nos façons de travailler. Nous sommes davantage dans l'échange et le partage que ce soit avec les travailleurs ou avec les collègues. Cela bouscule aussi nos émotions ainsi que les regards des uns envers les autres.* »

Virginie Desplanches Directrice du Pôle Travail et Vie Professionnelle à l'Adapei-Aria de Vendée : « *Chaque personne que nous accompagnons au sein des ESAT dispose de compétences. Le dispositif D&C dans le cadre de son action apprenante, permet de valoriser, donner confiance et reconnaître les compétences de chacune des personnes que nous accompagnons.* . . »

## 2. Différent et Compétent qu'est-ce que c'est ?

**L'aboutissement d'une démarche de plusieurs mois pour les personnes travaillant en ESAT engagées dans Différent et Compétent**

### La reconnaissance de métiers et de savoir-faire

**Développer la professionnalisation des personnes accompagnées en valorisant le parcours professionnel et l'identité métier**

Tout au long de l'année, les ouvriers d'ESAT engagés dans Différent et Compétent ont été accompagnés dans leurs projets par un moniteur ou éducateur d'ESAT de l'Adapei-Aria de Vendée. Pendant plusieurs mois, ils se sont préparés, étape par étape.

**La première étape c'est la formation des moniteurs encadrants à la démarche Différent et Compétent.** Ils se forment, sur une durée de 10 jours, pour ensuite pouvoir accompagner les personnes. Depuis 2012, 34 professionnels de l'Adapei-Aria de Vendée ont été formés.

**5 encadrants se sont formés au cours de l'année 2016-2017** afin de pouvoir accompagner de nouvelles personnes, ce 16 novembre 2017 ils reçoivent également leur certification de la formation accompagnateur à la RAE.

## Chaque personne en situation de handicap travaillant en ESAT peut s'engager dans Différent Compétent :

Chaque personne quelque-soit ses capacités ou son niveau peut s'engager dans la démarche. Elle peut alors présenter une RAE – Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience selon 3 modalités :

- Modalité interne : concret, savoir montrer ce que l'on sait faire à l'ESAT, à son poste
- Modalité externe : abstrait, savoir expliquer ce que l'on sait faire auprès d'un jury, à travers un dossier en dehors de son poste de travail
- Modalité externe avec stage : Transférer, à partir d'une situation professionnelle de stage les compétences, comparer, adapter.

### DIFFERENT & COMPETENT : DES POINTS D'ANCRAGE FORTS

- La personne est "Acteur/Auteur réel" de son projet et de son parcours avec le tutorat du Moniteur. De ce fait, ils sont tous les deux au centre du dispositif avec le projet pour cible. L'ajustement permanent des moyens lui appartient
- La notion de parcours et de projet est rattachée autant que faire se peut aux dispositifs de droit commun, cette posture nécessite un "travail permanent" sur leur accessibilité de ceux-ci
- Les référentiels de droit commun sont déclinés au regard du traitement intellectuel de l'information. Il s'agit de valoriser le "savoir penser" afférent à tous gestes professionnels
- Des modalités rendant accessible la reconnaissance et la validation de compétences sont mises en place avec les organismes valideurs
- L'identification des compétences facilite la mise en œuvre de parcours ascendant et le lien avec la dynamique du Projet Individuel du Travailleur
- La mise en place au sein de l'ESAT de situations de production/formation s'appuyant sur l'efficacité repérée de la personne

## ■ La reconnaissance de métiers et de savoir-faire

Il s'agit de reconnaître les compétences de la personne, selon les procédures du droit commun quel que soit le niveau de performance de la personne. Les axes de progrès s'inscrivent dans une démarche de parcours de la personne, accompagnée par un professionnel : le moniteur.

Une conviction forte et des points d'ancrage:

- **l'éducabilité** : considérer la personne avec des capacités pour apprendre, construire ses savoirs et les outils qui lui permettront de poursuivre ses apprentissages à tout moment de son parcours. Il est possible de développer, d'initialiser les compétences qui permettent de Progresser, de Changer, de se Modifier.
- **l'expérience formatrice** : l'organisation apprenante facilite la progression de chacun. Ainsi l'ESAT qui accompagne la personne peut :
  - positionner la personne quelque-soit son poste à une place où il sera dans une posture de progression
  - permettre l'expérimentation et une prise de risque raisonnée
  - donner à chacun le droit de penser ses expériences au quotidien
  - s'enrichir de son expérience en réinvestissant le fruit de celle-ci tant au niveau des personnes que des organisations

- évaluer la pertinence de la démarche au regard des impératifs économiques et des missions confiées
- mettre en œuvre une philosophie du travail, source de travail et de développement
- **s'appuyer et rendre accessible le droit commun** : beaucoup plus qu'adapter, il s'agit de se situer dans une dynamique de compensation non permanente. C'est favoriser la reconnaissance et les apprentissages par la prise en compte de niveau de traitement intellectuel de la réalité (concret-abstrait-transfert)
- **accompagner pour reconnaître** :
  - reconnaître ce que chacun sait faire et réussit aujourd'hui
  - pour ensuite apprendre et réussir demain ce qui n'est pas encore maîtrisé parfaitement
  - et inscrire ses acquis dans un parcours vers une validation possible par un diplôme.

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience : une démarche proche de la Valorisation des Acquis et de l'Expérience (VAE) :

Dans le cadre de la Reconnaissance, les modalités et référentiels sont au service du candidat. Ils deviennent des outils accessibles pour reconnaître au regard d'un référentiel ce que la personne sait faire à un moment donné de son parcours. Elle est formalisée par une Attestation descriptive de compétences certifiée par un organisme valideur.

### 3. Différent et Compétent, un dispositif récent de reconnaissance pour les personnes en situation de handicap, un accès à la RAE

#### ▪ A l'origine du projet

Au début des années 2000, quatre directeurs d'ESAT bretons décident de mutualiser leurs moyens en proposant aux ouvrières et ouvriers travailleurs en situation de handicap d'effectuer des stages et de valoriser les compétences acquises par leurs expériences en ESAT. **Cette action vise notamment à redonner un sens « métiers » sur les postes de travail adaptés, à dynamiser les équipes et à développer les parcours professionnels, favorisant éventuellement l'insertion en milieu ordinaire de travail.**

L'ouverture de ces établissements dans une logique de coopération et de mutualisation a donné naissance au Dispositif Différent & Compétent. Cette association fédère et anime aujourd'hui 15 groupements régionaux à travers la France.

Le deux principales finalités de ce réseau sont de développer la reconnaissance de compétences des personnes en situation de handicap travaillant en Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT), Entreprises Adaptées (EA), IME, et dans des entreprises d'insertion ; et de rendre les organisations du travail plus apprenantes grâce à une remise en question des pratiques institutionnelles dans une logique de coopération.

Depuis 2012, avec un financement européen, ce réseau se structure et se développe :

- 350 établissements concernés,
- soit 35000 ouvriers de ces structures sur 21 métiers différents
- 5000 actions de reconnaissances de compétences conduites à juin 2013
- 2 livres produits par ces collectifs en mouvement

<http://www.differentetcompetent.org>

# L'ADAPEI-ARIA DE VENDEE FAVORISE LA VIE PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## 1. L'Adapei-Aria de Vendée, son objet, ses missions

L'association Adapei-Aria de Vendée engage son action et ses activités au service de personnes qui de par leur handicap présentent une limitation de leurs capacités adaptatives ou vivent des difficultés importantes dans leur insertion sociale.

Elle promeut, met en œuvre et adapte l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique, ou porteur d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

**L'Adapei-Aria de Vendée met en place des dispositifs permettant aux personnes en situation de handicap : l'accès au travail, à la formation, à la scolarisation, au logement et à la vie sociale, à la santé, ...**

L'offre de service : dispositifs médico-sociaux et sociaux proposée par l'Adapei-Aria de Vendée vise à permettre de permettre de construire, coordonner et accompagner des parcours de vie adaptés, évolutifs, respectueux de la personne touchée par un handicap qu'il soit mental, psychique ou physique (déficience sensorielle ou motrice).

**L'offre de services de l'Adapei-Aria de Vendée en quelques chiffres :**



Suite... l'offre de services de l'Adapei-Aria de Vendée en quelques chiffres :

- **Plus de 3000 places en établissements et services** auxquelles s'ajoutent :
  - l'accompagnement de 750 personnes par le Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP)
  - L'accompagnement de 1400 travailleurs reconnus handicapés par les services CAP Emploi (un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs et SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés)
  - l'accompagnement de 57 personnes dans des dispositifs sociaux de logements adaptés (maisons relais et résidences accueil)
- **Organisées en 4 pôles d'activités** : Inclusion Scolaire, Sociale et Soins (I3S), Travail et Vie Professionnelle (TVP), Logement, Vie Sociale et Santé (LVS), Accompagnements Spécialisés des Personnes (ASP), complétés par 1 Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP).
- **Plus de 1645 salariés** (soit 1423 en équivalent temps plein)
- **Une couverture départementale importante** (plus de 90 implantations géographiques)

## 2. Le pôle travail et professionnelle de l'Adapei-Aria de Vendée

L'Adapei-Aria de Vendée accompagne des adultes en situation de handicap dans leur vie professionnelle à travers 1130 places et 1450 mesures par 334 professionnels (équivalents temps plein).

### Une offre complète et coordonnée

#### OFFRE DE PRESTATIONS A CARACTERE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

**ESAT - EA**  
organisés en filières métiers

##### Nos prestations :

- Prestations de services
- Prestations industrielles
- Prestations agro-écologie

##### Nos atouts :

- Savoir-faire,
- Compétences techniques,
- Souplesse,
- Réactivité,
- Proximité,
- Avantages financiers (AGEFIPH),
- Capacité à adapter le travail pour permettre une activité professionnelle aux Travailleurs en situation de handicap quel que soit leur handicap
- Nos valeurs : redonner un sens au travail

#### OFFRE DE SERVICES A L'ENTREPRISE POUR SOUTENIR L'EMPLOYABILITE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

**Expertise et appui conseil**  
**CAP EMPLOI / SAMETH**  
**PPS / HANDI PEPITE / GEIQ**

##### Notre prestation :

- Accès à l'emploi
- Maintien dans l'emploi
- Insertion dans le milieu ordinaire

##### Nos atouts :

- Un **panel large de prestations de service** au sein du Pôle TVP
- Une **expertise individualisée** permettant d'accompagner les entreprises en adaptant le panel des solutions existantes en matière d'accès et de maintien à l'emploi des TH aux besoins et attentes propres à chacune des entreprises : en matière de climat social, de conditions de travail, d'avantages financiers AGEFIPH, ....
- Nos valeurs : redonner un sens au travail  
Le développement d'une nouvelle offre destinée aux marchés privés pour le conseil à l'emploi de personnes en situation de handicap

▪ **10 ESAT, soit 905 places pour travailleurs en situation de handicap**

**Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)**, établissements médico-sociaux, ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des personnes adultes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap les ESAT :

- proposent une activité à caractère professionnel ;
- offrent un soutien médico-social et éducatif ;
- favorisent un épanouissement personnel et une intégration sociale.

▪ **2 Entreprises Adaptées, 89 salariés en situation de handicap** - Les Ateliers du Planty et les Ateliers Yonnais, spécialisées l'une dans la mécanique et l'autre dans la menuiserie Les Entreprises adaptées relèvent du marché du travail.

▪ **HANDI-PEPITE** - Plateforme d'Evaluation Professionnelle et d'Inclusion vers le Travail et l'Entreprise a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur projet d'intégration vers le milieu ordinaire de travail.

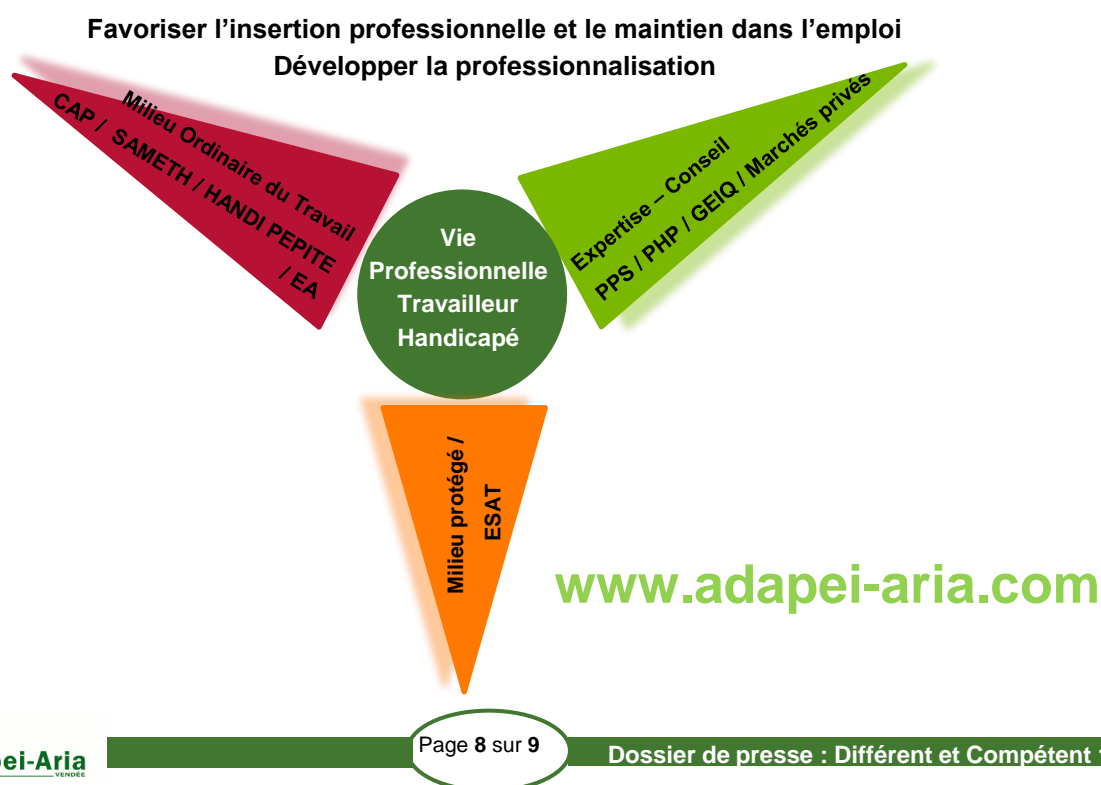
▪ **PPS** - l'accompagnement de mesures de Prestations Provisoires Spécifiques

▪ **Les services d'accompagnement et de maintien dans l'emploi : CAP EMPLOI et SAMETH**  
**CAP EMPLOI accompagne en file active environ 1400 personnes**, réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs, concerne les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi en milieu ordinaire de travail, ayant un besoin d'accompagnement spécialisé de leur parcours d'insertion professionnelle. Les employeurs privés ou publics susceptibles d'embaucher les personnes décrites ci-dessus.

**SAMETH** : Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés. Il concerne les personnes en emploi (y compris en arrêt pour raison de santé) dont celui-ci est menacé par l'apparition ou l'aggravation d'un handicap. Les employeurs privés et publics qui sont confrontés à cette situation pour leur salarié. Ce service concerne aussi les travailleurs indépendants.

**L'implication dans le GEIQ** : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification.

▪ **2 SA-ESAT - Sections Annexes d'ESAT, 14 places** permettent aux personnes ayant besoin d'un aménagement de leur temps de travail de poursuivre leur activité professionnelle à leur rythme, de préserver un lien étroit avec l'environnement professionnel de l'ESAT.





### 3. Coordonnées de l'Adapei-Aria de Vendée

#### **Adapei-Aria de Vendée**

Le Plis St Lucien  
Route de Beaupuy  
CS 30359  
85009 Mouilleron le Captif cedex 09

Tél : 02 51 44 97 00  
Fax : 02 51 46 22 19  
mail : [accueil@adapei-aria.com](mailto:accueil@adapei-aria.com)

Site Internet : [www.adapei-aria.com](http://www.adapei-aria.com)

### 4. Contacts presse

- Philippe-Marie Durand, Président
  
- Virginie Desplanches, Directrice du pôle d'activités Travail et Vie Professionnelle
  
- Valérie Morandeau, Chargée de communication  
06 38 42 92 82